

1 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE LA SUBVENTION

Particuliers : Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Personne morale :

Raison sociale :

Nom/prénom du représentant :

Coordonnées : Rue / lieu-dit :

Code postal : Commune :

Téléphone : Adresse électronique :

Statut juridique :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Collectivité Territoriale | <input type="checkbox"/> Association loi 1901 |
| <input type="checkbox"/> Communauté de communes ou d'agglomération | <input type="checkbox"/> Personne physique (particulier) |
| <input type="checkbox"/> Syndicat Intercommunal ou autre Établissement Public | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : |

Identification administrative :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Numéro de SIRET : | <input type="checkbox"/> Numéro de SIREN : |
| <input type="checkbox"/> Code APE (NAF) : | <input type="checkbox"/> Numéro K Bis : |

Assujettissement à la TVA : oui non

Le porteur de projet est :

- Propriétaire Titulaire d'un bail emphytéotique (à joindre au dossier)

2 - PRÉSENTATION DU PROJET

OBJET :

Localisation de l'édifice (ou de l'objet) à restaurer :

Rue, lieu-dit :

Code postal : COMMUNE :

Sections et parcelles cadastrale :

- Type de protection : abord de monument historique Site patrimonial remarquable
 Site inscrit / classé au titre du code de l'environnement

Présentation synthétique du projet : éléments historiques et de datation si vous les connaissez, détail et nature des interventions envisagées (à développer sur une note annexe si besoin)

3 - COÛT DU PROJET ET PLAN DE FINANCEMENT

3.1 - Phasage du programme global (étude ou travaux)

N° de tranche	Année	Montant HT	Montant TTC	Objet
Tranche 1
Tranche 2
Tranche 3
Tranche 4

3.2 - Coût de l'opération ou de la tranche concernée par la présente demande

Dépenses	Nom de l'entreprise ou du maître d'œuvre	Montant HT	Montant TTC
1 - Travaux – détail des lots			
..... € €
..... € €
..... € €
..... € €
..... € €
2 - Honoraires			
<i>Étude diagnostic</i> € €
<i>Maîtrise d'œuvre (mission de base)</i> € €
<i>Coordonnateur SPS</i> € €
..... € €
4 – Autres			
<i>Hausse et aléas</i> € €
..... € €
TOTAL DEPENSES :	 € €

3.3 - Plan de financement de l'opération ou tranche concernée par la présente demande :

Le total des recettes doit correspondre au total des dépenses ci-dessus.

Pour les collectivités territoriales : ce plan de financement doit être repris dans la délibération.

Sources de financement	Taux demandés :	Montants HT :	Montants TTC :
Union Européenne % € €
État % € €
Région Occitanie % € €
Département du Lot % € €
Intercommunalité % € €
 % € €
 % € €
Sous total aides publiques % € €
Mécénat % € €
AUTOFINANCEMENT % € €
TOTAL RECETTES :	 € €

Avez-vous déjà bénéficié d'une subvention pour cet édifice, pour une (ou des) tranche(s) antérieure(s)

- de l'État : oui non Si oui : année Montant : €
- de la Région Occitanie : oui non Si oui : année Montant : €
- du Département du Lot : oui non Si oui : année Montant : €

4 – CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Début opération/tranche (mois/année) :

Fin opération/tranche (mois/année) :

5 - ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DES TRAVAUX

Je soussigné(e),
propriétaire de l'édifice ou de l'objet suivant

.....
sis (adresse)

.....
certifie que le projet de restauration de

.....
n'a reçu aucun commencement de travaux à ce jour.

Je m'engage à ne pas commencer ces travaux avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet.

Fait, à

Le

Signature du responsable de projet
(et cachet pour les Communes et Intercommunalités)

6 - DEMANDE DE SUBVENTION À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Je soussigné(e),
propriétaire de l'édifice ou de l'objet suivant

.....
sollicite auprès du Département du Lot, une subvention en vue de la réalisation des travaux
suivants, conformément au descriptif du présent dossier :

.....
ces travaux n'ayant pas débuté à ce jour.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les obligations suivantes qui me sont faites, dans
l'éventualité où une subvention me serait accordée :

- informer les services du Département des dates de démarrage et fin de travaux,
- achever l'exécution des travaux conformément aux règlements en vigueur rappelés dans les
actes attributifs de subventions des partenaires financiers (convention, arrêté ou lettre de
notification),
- à des fins d'inventaire et valorisation, autoriser les services du Département du Lot à
accompagner l'évolution du chantier (couverture photographique et/ou vidéo, etc...),
- assurer une communication relative au soutien financier du Département du Lot grâce aux
supports appropriés (panneaux de chantier, bulletin d'information local lorsque le maître
d'ouvrage est une commune ou une intercommunalité, etc.), sur lesquels seront mentionnées
les participations des partenaires financiers,
- remettre au Département du Lot un dossier relatif aux travaux réalisés (dossier des ouvrages
exécutés ou équivalent ; au format papier ou numérique), incluant une présentation de
l'opération effectuée et des photographies de l'édifice ou de l'objet avant et après travaux,
- autoriser le Département du Lot à utiliser les documents mentionnés ci-dessus à des fins de
mise en valeur et de mise à disposition auprès du public, en particulier sous forme numérique
grâce éventuellement à son site internet dédié au patrimoine, sous réserve que cette
documentation ne porte pas atteinte à la sécurité de l'édifice ou de l'objet, et s'inscrive dans le
respect de la propriété privée et de la propriété intellectuelle,
- assurer l'ouverture au public de l'édifice ou la présentation de l'objet restauré, au minimum lors
des journées européennes du Patrimoine, pendant une période de cinq ans à compter de la
date de l'acte attributif de subvention,
- pour les propriétaires associatifs ou privés : ne pas revendre le bien immobilier ou mobilier dans
un délai de cinq ans à compter de la date de versement de la subvention, sous peine de devoir
restituer tout ou partie de la subvention perçue.

Fait, à

Le

Signature du responsable de projet
(et cachet pour les Communes et Intercommunalités)

NB : Ces mentions figureront dans l'acte attributif de subvention (convention, arrêté ou lettre de notification)

ANNEXE A COMPLETER POUR TOUTE DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION OCCITANIE

1 - Type de patrimoine

- Patrimoine architectural
- Patrimoine mobilier
- Patrimoine musical
- Patrimoine archéologique
- Patrimoine industriel

2 - Présence d'un label ou d'un contrat

- Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO
- SPR - Site patrimonial Remarquable (ex ZPPAUP /AVAP / Secteur sauvegardé)
- Pays d'Art et d'Histoire
- Ville d'Art et d'Histoire
- Parc Naturel Régional (PNR)
- Grand Site Occitanie
- Bourg-centre
- Contrat Territorial Occitanie

3 - Visibilité

Le bâtiment est-il visible depuis une voie publique ? oui non
Est-il ouvert au public ? oui non

L'objet est-il visible par le public ?
 oui non

4 - Si l'édifice objet de la demande est ouvert au public

- Précisez les périodes d'ouverture :
- précisez le nombre d'entrées enregistrées l'année précédente :
- précisez le nombre d'emplois et le chiffre d'affaire généré :

5- Pour la réalisation de ce projet, le maître d'ouvrage a-t-il missionné :

- un architecte du patrimoine oui non ;
si oui précisez son nom :
- un architecte oui non ;
si oui précisez son nom :

DEMANDE DE SUBVENTION ET ATTESTATION

Je soussigné(e),
propriétaire de l'édifice ou de l'objet suivant

sollicite auprès du **Conseil régional Occitanie**, une subvention en vue de la réalisation des travaux suivants, conformément au descriptif du présent dossier :

1) J'atteste que la réalisation du programme n'a pas débuté à ce jour.

2) Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les obligations suivantes qui me sont faites, dans l'éventualité où une subvention me serait accordée :

- achever l'exécution des travaux conformément aux règlements en vigueur rappelés dans l'acte attributif de subvention (convention ou arrêté),
- autoriser, à des fins de documentation de l'inventaire, le Service Connaissance et Inventaire des Patrimoines à accompagner : le service de la Connaissance et des Patrimoines de la Région Occitanie, à accompagner l'évolution du chantier (couverture photographique et/ou vidéo, collecte de références techniques, etc.)
- assurer une communication relative au soutien financier de la Région grâce aux supports appropriés (panneaux de chantier, bulletin d'information local lorsque le maître d'ouvrage est une Commune ou une Intercommunalité, etc ...) sur lesquels seront mentionnées les participations des partenaires financiers,
- remettre à la Région Occitanie un dossier relatif aux travaux réalisés : DOE ou rapport du restaurateur d'art format papier ou numérique, incluant une présentation succincte de l'opération effectuée et des photographies de l'édifice (ou de l'objet) avant et après travaux,
- autoriser la Région Occitanie à utiliser les documents mentionnés ci-dessus à des fins de mise en valeur et de mise à disposition auprès du public en particulier sous forme numérique grâce éventuellement à son site Internet dédié au patrimoine, sous réserve que cette documentation ne porte pas atteinte à la sécurité de l'édifice ou de l'objet, et s'inscrive dans le respect de la propriété privée et de la propriété intellectuelle,
- maintenir la visibilité par le public du bien pour lequel la Région est intervenue pendant une durée minimale de 5 ans lorsqu'il s'agit de biens mobiliers et de 10 ans s'il s'agit de biens immobiliers,
- assurer l'ouverture au public de l'édifice ou la présentation de l'objet restauré, au minimum lors des Journées Européennes du Patrimoine.

3) J'atteste l'exactitude des informations données.

Fait, à _____ le _____
Signature (et cachet pour les
Communes et Intercommunalités)

ATTESTATION DE RECUPERATION OU NON DE LA TVA

Je soussigné(e) (nom du représentant légal de la structure)

atteste que (nom de l'organisme)

- Ne récupère pas d'une façon ou d'une autre, en tout ou partie, directement ou indirectement, la TVA ou n'est pas bénéficiaire de l'allocation de fond de compensation de la TVA.
Dans ce cas, le montant de la subvention sera calculé sur la base d'un montant TTC des dépenses éligibles.
- Récupère en partie ou totalement la TVA.
Dans ce cas, le montant de la subvention sera calculé sur la base d'un montant HT des dépenses éligibles.

Fait, à

Le

Signature du responsable de projet